



**RECU EN PREFECTURE**

Le 25 mai 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220519-D00682910-DE

## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 19 mai 2022**

**Le Conseil Municipal, convoqué le 12 mai 2022, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)**

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Ordre de passage des rapports en séance :** 1, 2, 3, 5, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51

**Étaient présents :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 50 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :** Mme Karima ROCHDI

**Étaient absents :** Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Maxime PIGNARD, Mme Claude VARET

**Procurations de vote :** M. Guillaume BAILLY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 50 incluse), M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Marie LAMBERT, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER

**OBJET :** 18. Congrès - Attribution de subventions - Troisième répartition au titre de l'année 2022

Délibération n° 2022/006829

**Congrès**  
**Attribution de subventions**  
**Troisième répartition au titre de l'année 2022**

**Rapporteur** : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	05/05/2022	Favorable unanime

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de subventions à trois demandes universitaires et à une association privée dans le cadre de l'organisation de congrès, colloques.

Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau « Besançon Congrès », géré par Besançon Tourisme et Congrès au sein de l'Office de Tourisme et des Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la Ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

**Colloques universitaires**

**- 250 € pour UFR ELLIADD** qui a organisé le 25 mars 2022 le colloque « Printemps de Semen : Bilan et perspectives »

L'objectif de ce colloque est destiné à célébrer et prolonger la parution de la 50<sup>ème</sup> livraison de la revue Semen éditée aux presses universitaires de Franche-Comté et soutenue par le laboratoire ELLIADD. La revue constitue un fleuron de l'activité éditoriale scientifique en Franche-Comté qui a su conquérir une renommée nationale et internationale dans les disciplines de sciences du langage et des sciences de l'information communication. La revue est reconnue comme qualifiante par les instances universitaires des disciplines de références. Elle est diffusée en ligne sur la plateforme de revue de sciences humaines et sociales openedition journals. La publication d'un numéro double est l'occasion d'une rencontre scientifique, qui réunira dans trois tables-rondes, des contributeurs de grande notoriété pour dialoguer sur des enjeux cruciaux du devenir des sciences du langage et de la communication, particulièrement dans leur dimension sociale et citoyenne.

Le colloque se déroulera sur 1 journée.

80 participants sont attendus à l'UFR SLHS pour cette journée (12 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 3 700 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 250 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

- **2 000 € pour UFR SANTE ET ARC BFC** qui organise du 3 au 8 juillet 2022 le colloque « 19<sup>ème</sup> université d'été francophone en santé publique de Besançon »  
Organisée pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2004 par la Faculté de médecine de Besançon et l'URCAM Franche-Comté, l'Université d'été francophone en santé publique s'est tout naturellement déroulée à Besançon. Forte d'un succès toujours renouvelé, elle a été reconduite chaque année en diversifiant les thèmes abordés et augmentant par là-même le nombre de participants. L'Université d'été de Besançon est désormais un rendez-vous connu et reconnu par les professionnels, usagers et élus concernés par le champ de la santé publique dans le monde francophone.

L'Université d'été francophone en santé publique est un colloque ouvert à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique ayant pour but de fédérer les savoirs et les savoir-faire autour de la promotion de la santé. Ce concept constituera le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats, avec en particulier plusieurs conférences en séance plénière sur ce thème.

Une manifestation basée sur la diversité des savoirs et des expériences de chacun : l'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales. Les modules proposés sont destinés prioritairement à des professionnels en activité et des élus, usagers, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs. Elle réunit plus de 250 participants issus du monde francophone et d'horizons professionnels divers afin de favoriser la diversité et la mise en relation des acteurs impliqués dans le champ de la santé publique/promotion de la santé et de créer des outils transférables.

Les organisateurs ont à cœur de faire découvrir la Ville et son environnement par l'organisation de visites et la remise d'informations/tourisme en lien avec les services de « Besançon Tourisme et Congrès » et par la sollicitation de partenaires locaux pour les diverses prestations nécessaires au bon déroulement de l'évènement.

250 participants sont attendus à l'UFR SANTE de Besançon (1 250 nuitées).

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement international est de 102 500 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 2 000 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

- **250 € pour LABORATOIRE ELLIADD EA : 4 661** qui organise les 28 et 29 juin 2022 un colloque « Journées d'Etudes Polyglotte »

Les journées d'études du Département Polyglotte ont lieu traditionnellement chaque mois de juin. Depuis 2019, cette tradition a été interrompue par l'arrivée de la pandémie du Covid-19 et cette année, après deux ans d'absence, nous renouons avec cette tradition. S'agissant d'une première édition sur deux jours avec des enseignants-chercheurs invités en provenance de l'université de Manchester (Royaume Uni), cette session de formation sur deux jours propose de mettre en avant des ressources audiovisuelles et des différents média (films, courts métrages, séries tv et jeux vidéos) qui peuvent être utilisés pour enrichir l'enseignement des langues au sein des composantes de l'Université de Franche-Comté (Besançon, Belfort et Montbéliard).

Ce séminaire plurilingue est un lieu de rencontre et d'échange de chercheurs confirmés et de jeunes chercheurs. Deux jours seront proposés en plusieurs langues (anglais, français et espagnol) afin d'offrir un espace de partage de méthodes et approches pédagogiques en ce qui concerne l'enseignement et l'apprentissage des langues.

Suite à cette manifestation, un compte rendu, ainsi qu'une publication de fiches pédagogiques, et des travaux développés pendant ces journées d'études seront publiés dans des supports internationaux (revues scientifiques, ouvrages spécialisés).

50 participants sont attendus à la MSHE (10 nuitées)

Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement : local, régional, national et international est de 2 500 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 250 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.65731.0022164.10036.

## Séminaire/colloque privés

- 1 500 € pour ASSOCIATION SF2A qui organise du 7 au 10 juin 2022 un colloque « Journées SF2A 2022 »

La SF2A (Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique), association loi 1901 fondée en 1978, contribue au développement et au rayonnement de l'astronomie en France en y associant l'ensemble des professionnels de la discipline, et s'intéresse aux relations entre ces professionnels et le grand public, et au rôle de l'astronomie dans la société. Les Journées SF2A (événement phare de l'association) sont l'occasion de rencontres scientifiques, d'exposés d'intérêt général, de présentations de leurs travaux par des jeunes chercheurs, de la remise du Prix HP jeune chercheur de la SF2A et du Prix de thèse EDP Science, et de débats sur la politique scientifique de l'astronomie française. Plusieurs ateliers scientifiques y sont organisés en parallèle. Les journées laissent aussi une large place aux relations et travaux communs entre les professionnels et les astronomes amateurs.

Du 7 au 10 juin prochain, ces Journées scientifiques de la SF2A seront organisées par l'OSUTHETA (de l'UBFC) et l'institut UTINAM (de l'UFC). Elles auront lieu au petit Kursaal et l'espace Grammont pour les conférences, à la Citadelle, au grand Kursaal et à l'Observatoire de Besançon pour les événements sociaux. Cette année, la conférence se tiendra en mode hybride, avec une forte participation en présentiel à Besançon (environ 300 personnes, dont environ 250 à chaque instant) et aussi 100 à 200 personnes en distanciel, les conférences et ateliers étant proposés en mode hybride. Il s'agira de la 42<sup>ème</sup> édition des journées depuis 1980, organisée à Besançon pour la 3<sup>ème</sup> fois, après 2009 et 1994, à égalité avec Bordeaux, Strasbourg et Toulouse et devant Lyon.

300 participants sont attendus au Kursaal + Espace Grammont (600 nuitées).  
Le budget prévisionnel de ce colloque au rayonnement européen est de 44 394,21 €.

En cas d'accord, la dépense totale de 1 500 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.95.6574.0022164.10036.

En cas de non tenue du Congrès / de la Manifestation, le montant versé ne pourra excéder 60 % de la subvention allouée (sauf production de justificatifs de dépenses attestant de dépenses supérieures).

### A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution de quatre subventions pour un montant total de 4 000 € détaillées comme suit :
  - . 250 € pour UFR ELLIADD,
  - . 2 000 € pour UFR SANTE ET ARC BFC,
  - . 250 € pour LABORATOIRE ELLIADD EA : 4661,
  - . 1 500 € pour ASSOCIATION SF2A,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer les actes nécessaires au versement de ces subventions.

*Mmes Pascale BILLEREY (2), Karine DENIS-LAMIT (1), Frédérique BAEHR (1) et MM. Anthony POULIN (1), Jean-Emmanuel LARFAGE (1), Yannick POUJET (1), élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

Pour extrait conforme,  
La Maire,

  
Anne VIGNOT 

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseillers intéressés : 7

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.